Produire en maraîchage pour une AMAP - Aude

Objectifs
Maîtriser les outils de planification des semis et plantation pour remplir des paniers toute l'année

Contenu
Des consommateurs qui se réunissent pour offrir un débouché constant et assuré, avec un prix rémunérateur pour le maraîcher, quelle bonne idée ! Cependant, produire en maraîchage pour une AMAP, c'est toute une organisation qu'il faut mettre en place afin de remplir chaque semaine les paniers avec des produits variés.

Lors de la formation, nous construirons ensemble un plan de culture pour 2011.
N'oubliez pas d'amener le plan de culture de la dernière saison.

- Construire le relationnel avec l'AMAP
- Présentation d'un outil de planification des semis, plantation et récolte
- Simulation sur un cas concret
- Visite chez un maraîcher en AMAP

***
Contactez l'ADEAR pour vous inscrire et préciser vos attentes quant à la formation : nous pouvons l'adapter.

Infos complémentaires

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 05/11/2010

Tarifs
Non agricole 200€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Joseph Le Blanc, ADEAR LR
06 16 97 04 40

Taux de satisfaction : %

N'oubliez pas d'amener le plan de culture de la dernière saison.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

08 nov 2010 10:00 - 18:00	Chambre d'Agriculture Carcassonne 11800 Trèbes	Joseph Le Blanc, ADEAR et Johan Crance Visite chez Willy Laher, maraîcher à Laure-Minervois
09 nov 2010 09:00 - 17:00	Chambre d'Agriculture Carcassonne 11800 Trèbes	Joseph Le Blanc, ADEAR Johan Crance, ingénieur en agriculture biologique

Financeur(s)

Fonds social européen   vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Courriel _
Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à